COUR D'APPEL DE DIJON
8, rue Amiral Roussin
BP 33432
21034 DIJON CEDEX

MARCHE PUBLIC DE L'ETAT

ACTE D'ENGAGEMENT

PRESTATIONS DE MAINTENANCE MULTI TECHNIQUE DES BÂTIMENTS JUDICIAIRES DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR (21)
(CITÉ JUDICIAIRE DE DIJON, TRIBUNAL DE PROXIMITÉ DE BEAUNE ET TRIBUNAL DE PROXIMITÉ DE MONTBARD)

APPEL D'OFFRES OUVERT

Article L 2124-2 et articles R 2124-2 et R 2161-2 et suivants du code de la commande publique

Le présent acte d'engagement comporte 8 pages.

1 - IDENTIFIANTS

Personne Publique

ETAT
MINISTERE DE LA JUSTICE
Cour d'Appel de DIJON
Service Administratif Inter Régional / Bureau de l'immobilier
8, rue Amiral Roussin
BP 33432
21034 DIJON CEDEX

Représentant du pouvoir adjudicateur (RPA)
Le Premier Président de la cour d'appel de Dijon et le Procureur Général près ladite cour, représentants de l'Etat, dénommés l'Administration (désignés par décret n°2007-352 du 14 mars 2007, relatif aux services administratifs régionaux judiciaires, paru au Journal Officiel de la République Française du 18 mars 2007)

Personne habilitée à donner des renseignements prévus aux articles R. 2191-59 et suivants du code de la commande publique
Le Premier Président de la cour d'appel de Dijon et le Procureur Général près ladite cour
8, rue Amiral Roussin
BP 33432
21034 DIJON CEDEX

Personne habilitée à recevoir des documents devant être adressés à la Personne Publique
Cour d'Appel de Dijon
Service administratif inter régional / Bureau de l'immobilier
8, rue Amiral Roussin
BP 33432
21034 DIJON CEDEX

Mr François BESSE, technicien immobilier
Tel / 03.45.43.90.33 / Mel / immo.sar.ca-dijon@justice.fr

Ou

Mme Chloé BAUDRION, Responsable de la Gestion du Patrimoine Immobilier
Tel / 03.80.44.61.98 / Mel / rgpi.sar.ca-dijon@justice.fr

Auprès de qui des informations complémentaires d'ordre technique et administratif peuvent être également obtenues.

Ordonnateur Secondaire
Le Premier Président de la cour d'appel de Dijon et le Procureur Général près ladite cour

Comptable public assignataire des paiements
Le Directeur régional des finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or
1 bis place de la Banque
21000 DIJON

Imputation budgétaire
Mission Justice / Programme Justice Judiciaire / Action soutien

Objet du marché

Prestations de maintenance multi technique préventive et corrective des équipements et installations techniques de la cité judiciaire de DIJON (13 Bd Clémenceau – 21000 DIJON) et de son site distant Maison de justice et du droit (8 rue des Clématites – 2100 CHENOVE), du tribunal de proximité de BEAUNE (2 rue du tribunal – 21200 BEAUNE), et du tribunal de proximité de MONTBARD (6 avenue Maréchal Foch – 21500 MONTBARD).

Le présent marché est passé en vertu des articles L. 2124-2, R. 2124-2, et R. 2162-1 et suivants du code de la commande publique.

2 – ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE

2.1 – Contractant

Je soussigné *(nom, prénom et qualité)*

Agissant au nom et pour le compte de la société *(préciser l'intitulé complet de la forme juridique de la société)* :

Au capital de :

Ayant son siège social à *(adresse complète)* :

Téléphone :
Télécopie :
Mel :

Immatriculée :

Numéro d'identité de l'établissement (SIRET) :

Code d'activité économique principale (APE) :

Numéro d'inscription au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP), du cahier des clauses techniques particulières (CCTP), et des documents qui y sont mentionnés,

Et après avoir produit les documents, certificats et attestations nécessaires,
M'engage sans réserve
Sur la base de mon offre exprimée en euros,

Conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que pour la durée de validité des offres indiquée dans le règlement de la consultation (RC).

2.2 – Montant de l'offre

Les prix du présent marché sont établis à la référence économique du mois comprenant la date limite de réception des offres, soit **octobre 2026**.

2.2.1 – Montant des prestations forfaitaires annuelles (cf détail dans la DPGF)

Numéro	Libellé	Montant € HT	Montant € TTC
1	Forfait Cité judiciaire de Dijon et Maison de justice et du Droit	……	……
2	Forfait Tribunal de proximité de Beaune	……	……
3	Forfait Tribunal de proximité de Montbard	……	……
	TOTAL € du lot	……	……

Nota : Pour les périodes d'une durée inférieure à douze mois, ce montant se calcule au prorata temporis.

2.2.2 - Prestations hors forfait à l'unité sur bon de commande

Montant maximum annuel : 200.000 € HT

Les prestations sur bon de commande seront réglées par application des prix unitaires suivants :

Numéro	Libellé	Unité	Prix unitaire HT
1	Coût de l'intervention d'un technicien pendant les heures ouvrables (de 6H00 à 18H00 du lundi au samedi)	€ heure	……
2	Coût de l'intervention d'un technicien pendant les heures de nuit (de 18H00 à 06H00 du lundi au samedi)	€ heure	……
3	Coût de l'intervention d'un technicien les dimanches et jours fériés de 6H00 à 18H00	€ heure	……
4	Coût de l'intervention d'un technicien les dimanches et jours fériés pendant les heures de nuit (de 18H00 à 6H00)	€ heure	……

2.3 – Sous-traitance *(à remplir uniquement en cas de sous-traitance)*

Il convient, en cas de sous traitance, d'indiquer la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par le sous-traitant payé directement, le nom de ce sous-traitant, et les conditions de paiement de ces contrats de sous-traitance.
Le montant des prestations sous-traitées constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant pourra présenter en nantissement.

Chaque sous-traitant doit faire l'objet d'une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.
Le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations exécutées par le sous-traitant payé directement. Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Nature des prestations sous-traitées	**Montant HT €**	**TVA 20% €**	**Montant TTC €**
……	…….	…….	…….
……	…….	…….	…….
Montant Total € TTC			**……**

En conséquence, le montant maximum que le Titulaire n'envisage pas de confier à un sous-traitant bénéficiant du paiement direct et qu'il est autorisé à céder ou donner en nantissement est de……€ TTC, représentant le montant des prestations payées à prix forfaitaire.

2.4 – Durée du marché

Le présent marché est conclu à compter du 1er janvier 2027 jusqu'au 31 décembre 2027.
Il est ensuite renouvelable annuellement à la date du 1er janvier 2028, 1er janvier 2029 et 1er janvier 2030 (expiration du marché le 31 décembre 2030).
Chaque reconduction fera l'objet d'une décision expresse du représentant du pouvoir adjudicateur, notifiée au titulaire au moins trois mois avant la date d'échéance.
Conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique, le titulaire du marché ne pourra pas refuser cette reconduction.

2.5 – Paiements

Les modalités de règlement des comptes du marché sont précisées à l'article 16 du cahier des clauses administratives particulières.

L'Administration se libérera par virement des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant en euros, au crédit du compte ouvert :

- ⇨ Au nom de :…….

- ⇨ Banque :……
- ⇨ Sous le numéro :……
- ⇨ Code banque :……
- ⇨ Code guichet :……
- ⇨ Clé :……
- ⇨ Adresse :……

Les sommes dues en exécution du présent marché seront payées en euro par virement, après attestation du service fait. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours comptés à partir de la date de réception de la facture par l'administration ou de la date d'exécution des prestations (articles R. 2192-12 et suivants du code de la commande publique).

Le dépassement du délai global de paiement fixé ci-dessus ouvre de plein droit et sans autre formalité, pour le titulaire du marché, au bénéfice d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à 40 euros, et d'intérêts moratoires, à compter du jour suivant l'expiration dudit délai. Le taux appliqué sera égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points.

Nota important :
L'attention du Titulaire est appelée sur le fait que toute facture qui ne sera pas présentée dans les formes fixées par le marché lui sera retournée, le délai global de paiement étant alors interrompu.

3 – ENGAGEMENT D'INSERTION DU SOUMISSIONNAIRE

Je soussigné(e) *(nom, prénom)*……

Agissant en qualité de ……

Déclare avoir pris connaissance du CCAP, et notamment des dispositions de l'article 2.5 relatives à l'action obligatoire d'insertion en faveur des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

M'engage, si je suis déclaré attributaire du présent marché, à :
- Réserver, dans l'exécution du marché concerné, un nombre d'heures d'insertion, au moins égal à celui indiqué à l'article 2.5 du CCAP ;
- Prendre contact avec le référent clause d'insertion désigné à l'article 2.5 du CCAP, afin de préciser les modalités de mise en œuvre de la clause ;
- Fournir, à la demande de CREATIV21, et dans le délai qui me sera imparti, toutes informations utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion.

Fait en un seul original
A , le

Cachet et signature du représentant
du soumissionnaire habilité à signer le marché

4 – REPONSE DE L'ADMINISTRATION

Acceptation de l'offre :

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A……, le……

Signature du Représentant du pouvoir adjudicateur

Philippe ASTRUC,
Procureur Général

Alain CHATEAUNEUF,
Premier Président

Date d'effet du marché :

La notification transforme le projet de marché en marché et le soumissionnaire en Titulaire.

□ Reçu à titre de notification une copie du présent marché.

A……, le……

Signature du Titulaire

□ Reçu l'avis de réception électronique de la notification du marché